



Quels sont les droits d'un enfant après un abandon de famille ?

Par **san 72**, le **19/01/2009** à **14:41**

En 2003 j'ai eu un enfant avec un monsieur (sans être marié) et il a quitté le domicile 3 mois après la naissance de l'enfant. Les premiers mois il venait lui rendre visite (la dernière date du mois de septembre 2004) mais après plus de nouvelle en dehors d'une carte par an pour l'anniversaire de l'enfant.

Cette homme c'est présenté à mon domicile ce week-end en demandant à voir le petit. J'ai refusé car mon enfant ne connaît pas cette personne et de plus il n'a jamais versé de pension alimentaire.

Quels sont mes recours à l'heure actuelle pour préserver mon fils ?